

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 avril 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 avril, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, ainsi que celui des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de l'Afrique du Sud (au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence organisée le vendredi 24 avril 2020. Une déclaration a également été prononcée par le représentant du Soudan.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril, adressée aux Représentantes permanentes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été approuvée compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) José **Singer Weisinger**



Annexe I**Déclaration de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix**

Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de lui présenter aujourd'hui un exposé conformément à la résolution 2495 (2019) du 31 octobre 2019.

Nous nous réunissons dans des circonstances exceptionnelles, tandis que le monde continue de lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La propagation du virus n'a pas épargné le peuple soudanais et a déjà eu des répercussions sur le processus de paix, ainsi que sur nos activités au Darfour. Dans ces circonstances désastreuses, je tiens à assurer le Conseil que l'ONU est pleinement mobilisée pour continuer à apporter son soutien au peuple soudanais.

Depuis mon dernier exposé sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), en octobre 2019 (voir S/PV.8654), les autorités et le peuple soudanais ont progressé dans la mise en œuvre de leur transition démocratique. Ces derniers mois, les autorités ont avancé sur la voie d'augmenter la participation des femmes à la prise de décision, ainsi que de renforcer le principe de responsabilité et de procéder à des réformes politiques, conformément à la Déclaration constitutionnelle signée le 17 août 2019.

Ce changement radical de cap du Soudan reste néanmoins vulnérable, et continue de susciter la résistance de certains, comme l'a illustré la scandaleuse attaque livrée contre le convoi du Premier Ministre Abdallah Hamdok le 9 mars. À cet égard, je tiens à exprimer ma sympathie au Premier Ministre, à faire écho aux propos du Secrétaire général, qui a condamné cette attaque, et à relayer sa solidarité et l'appui indéfectible de l'ONU au Soudan.

Certains progrès ont été accomplis dans le cadre des pourparlers de paix en cours entre les autorités de transition et les groupes armés soudanais, qui se tiennent à Djouba sous les auspices du Président sud-soudanais, Salva Kiir Mayardit. Du fait des mesures liées à la COVID-19, les discussions se déroulent indirectement, via internet, depuis le début du mois d'avril. Des accords définitifs ont été signés sur les volets des négociations consacrés au centre, au nord et à l'est du Soudan. Quant au volet portant sur le Nil Bleu et le Kordofan méridional, un accord a été signé entre le Gouvernement et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Malek Agar. En revanche, aucun compromis n'a été obtenu avec le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord d'Abdelaziz Hélou, faute d'accord sur les questions de la laïcité et de l'autodétermination.

Sur la question du Darfour, un accord-cadre a été signé par le Gouvernement et certains groupes armés, mais un accord final n'a toujours pas été conclu et les pourparlers ont été à nouveau prolongés jusqu'au 9 mai. Malheureusement, l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid reste absente du processus, ce qui contrecarre les efforts visant à apaiser les préoccupations de ses partisans au Darfour. Néanmoins, après l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid a convenu d'un cessez-le-feu de fait, tout en se disant préoccupée par les conditions humanitaires et de sécurité au Darfour, en particulier dans le Jebel Marra. Le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou a également répondu à l'appel et déclaré que la cessation unilatérale des hostilités serait étendue pendant trois mois supplémentaires à certains pans des deux zones dont il a le contrôle, hormis en cas de recours à la légitime défense. J'encourage tous les acteurs à respecter la cessation des hostilités et je relaie une nouvelle fois notre appel à tous les groupes armés pour qu'ils rejoignent la table des négociations et contribuent à frayer un chemin vers la paix au Soudan.

La MINUAD a apporté son appui au secrétariat des pourparlers de Djouba, et s'est efforcée d'accroître la participation de la société civile darfourienne au processus. Des représentants des déplacés, de la société civile et des groupes de femmes ont pu participer aux pourparlers de Djouba et faire part de leurs préoccupations, de leurs demandes et de leurs propositions de solutions. Leur participation a rendu les pourparlers plus inclusifs, ce qui est indispensable pour assurer une paix durable.

Globalement, la situation au Darfour n'a pas connu de grand changement depuis notre dernier rapport. Toutefois, des faits nouveaux préoccupants se sont fait jour dans le Darfour occidental fin 2019 et début 2020, lorsque des affrontements intercommunautaires ont fait quelque 65 morts. Ces événements ont également provoqué le déplacement de plus de 46 000 personnes, tandis que 11 000 autres personnes cherchaient refuge au Tchad. Cette évolution illustre les défis constants qui pèsent sur la sécurité au Darfour, ainsi que l'indigence des institutions de l'état de droit dans la région. Les informations selon lesquelles des éléments des forces de sécurité soudanaises auraient pris part à ces violences sont particulièrement inquiétantes.

Dans le même temps, les troubles civils se poursuivent dans tout le Darfour. La saison des récoltes actuelle est également marquée par la forte augmentation du nombre d'attaques perpétrées contre des agriculteurs par des éleveurs. Dans l'intervalle, les atteintes aux droits de la personne, dont certaines sont commises par des personnels en tenue, restent très répandues. Ces difficultés mettent en relief la persistance de certains des vecteurs du conflit au Darfour, qui pourraient dépasser le cadre du processus de paix et vont nécessiter un investissement de taille dans la consolidation de la paix.

Face à la propagation de la COVID-19, les autorités soudanaises ont annoncé la fermeture, le 16 mars et jusqu'à nouvel ordre, de tous les aéroports, ports maritimes et postes frontière, et ont déclaré une situation d'urgence sanitaire publique. Le 12 avril, elles ont également annoncé l'interdiction de tout transport routier de passagers entre les villes et les États. Ces fermetures, associées à la suspension de tous les roulements de soldats de la paix, ont eu de graves incidences sur les mouvements du personnel de la MINUAD et sur la capacité de la mission à s'acquitter de son mandat, notamment du fait de la diminution aussi bien des échanges avec les populations que des campagnes de sensibilisation des communautés et des activités de renforcement des capacités. La mission a immédiatement élaboré un plan d'urgence et adopté des mesures de prévention et d'atténuation en appliquant des dispositifs d'éloignement social et de télétravail, et établi des zones de quarantaine pour le personnel en tenue dans toutes les bases d'opérations. Elle collabore également avec les autorités locales pour les préparer à faire face à la propagation du virus au Darfour. Certaines des ressources des équipes chargées de la liaison avec les États servent désormais à appuyer la mise en œuvre du plan national de lutte contre la COVID-19 dans les zones sensibles au Darfour.

Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi (S/2020/202) présente un plan de réduction des effectifs et de liquidation qui prévoit la fermeture séquentielle de 14 bases de la MINUAD, le rapatriement de 6 550 membres du personnel en uniforme et une réduction importante du personnel civil jusqu'à la fin du mandat actuel. Ce calendrier, qui était déjà ambitieux, est devenu irréaliste dans les circonstances actuelles. La suspension du processus de réduction des effectifs jusqu'à la fin de mai, les conséquences de l'épidémie de COVID-19 et la suspension de toutes les relèves des contingents dans les missions de maintien de la paix jusqu'au 30 juin, associées au début de la saison des pluies en juin, font qu'il est impossible de procéder à un retrait effectif de notre personnel d'ici au 31 octobre 2020.

Tout d'abord, à la suite des mesures en vigueur au Soudan et ailleurs pour lutter contre la pandémie, il sera difficile à la Mission de mener ses opérations sans heurts

et en toute sécurité. Les restrictions aux déplacements, la quarantaine obligatoire et les options limitées en termes de transport maritime ont déjà commencé à avoir des répercussions sur la Mission, compliquant de plus en plus la conduite d'opérations logistiques, même élémentaires. Même si toutes les unités opérationnelles pourraient cesser progressivement leurs activités avant le 31 octobre pour rendre possible la fermeture des bases d'opérations en temps voulu, y compris dans les zones les plus sensibles, il faudra prolonger la période de retrait de plusieurs mois après la fin du mandat actuel de la Mission.

En outre, en raison de la saison des pluies, qui va de juin à octobre, de vastes zones sont inaccessibles, notamment pour le lourd matériel de transport nécessaire pour procéder au déplacement des troupes et de leur matériel. Compte tenu des contraintes liées aux infrastructures, du nombre des effectifs, ainsi que de la nature et du volume des biens à rapatrier ou à transférer, la période de retrait devra être prolongée jusqu'à la saison sèche pour permettre des mouvements sans entrave, sans interruption et en toute sécurité entre les camps de la MINUAD, ainsi qu'entre le Darfour et Port Soudan.

Quelle que soit la formule retenue pour la réduction d'effectifs, il importe de garder à l'esprit que la capacité de la Mission à remplir les tâches qui lui sont confiées, notamment la protection physique des civils, diminuera progressivement au fur et à mesure que les opérations dans les différents camps prendront fin et que les unités constituées déployées dans ces sites seront rapatriées. Pour la phase de liquidation qui suivra, il est recommandé de maintenir une présence en uniforme à El Fasher afin d'assurer la protection du centre logistique jusqu'à la fin de toutes les activités.

Compte tenu de l'impératif de procéder à un retrait responsable et de la nécessité de préserver le caractère efficace et économique des opérations, il faudra assurer une coordination étroite entre le retrait de la MINUAD et la mise en place d'une présence de suivi. La structure, le mandat et l'établissement d'un calendrier de la nouvelle présence, une fois décidés par le Conseil, influenceront considérablement sur l'ordonnancement et le calendrier général du retrait de la MINUAD. Cela aura une incidence sur les décisions concernant le nombre de sites à fermer ou à remettre, le nombre d'unités et la quantité de matériel à rapatrier et les biens à céder ou à remettre à la présence de suivi.

Le processus de retrait doit être géré avec soin, en tenant compte des menaces qui pèsent actuellement sur les civils dans plusieurs régions du Darfour et de l'anxiété qu'éprouvent les populations les plus vulnérables face au retrait de la MINUAD. En effet, il ne faut pas que le retrait de la Mission soit considéré comme un signe qu'il n'y a plus de préoccupations liées à la protection des civils au Darfour. Les facteurs de conflit persistent et l'instabilité perdure dans certains des plus grands camps de déplacés. Il existe toujours des risques importants de violence sexuelle ou fondées sur le genre et de graves violations à l'encontre des enfants. Il est essentiel que le départ de la MINUAD s'accompagne d'autres efforts de protection aux niveaux local et national afin de renforcer la confiance des populations locales et des personnes déplacées. À cet égard, nous encourageons les autorités soudanaises à entreprendre immédiatement ces efforts. La MINUAD est prête à apporter son aide. Il est également essentiel de faire avancer le processus de paix concernant le Darfour et de faire en sorte que la population du Darfour perçoive les dividendes de la paix.

La présence de suivi au Darfour aura pour principal objectif de préserver et de consolider les acquis enregistrés au fil des ans. À cet égard, la nouvelle mission fera fond sur le travail accompli en matière de consolidation de la paix par la MINUAD et l'équipe de pays dans le cadre des fonctions de liaison avec l'État et le renforcera. Leur rôle consultatif et d'appui auprès des autorités locales et des services de sécurité

pourrait également être renforcé par le déploiement de conseillers militaires et de police supplémentaires en appui aux comités de sécurité locaux.

Le Soudan est entré dans une nouvelle phase de son histoire. À cet égard, il est essentiel que nous mettions en place une configuration qui nous permette de répondre aux besoins du peuple soudanais. M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M. Nicholas Haysom, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et moi-même travaillons à l'élaboration de concepts et de plans pour une éventuelle future présence des Nations Unies au Soudan, sur la base de nos discussions avec les autorités soudanaises et des principes directeurs figurant dans le rapport spécial présenté le 12 mars sur la mise en place d'une présence de suivi dotée d'un mandat couvrant l'ensemble du Soudan. La Secrétaire générale adjointe DiCarlo présentera aux membres du Conseil un exposé sur le processus de planification d'une éventuelle présence de suivi au Soudan.

Notre objectif est d'effectuer une transition sans heurts à une future mission des Nations Unies qui permettrait à l'Organisation de mieux soutenir le peuple soudanais. À cette fin, un élément essentiel du processus de planification consistera à s'assurer que les mandats potentiels d'une présence de suivi bénéficient du plein appui des autorités soudanaises. Leur consentement est un aspect essentiel du partenariat que nous envisageons avec elles pour l'avenir. Un autre aspect crucial du processus de planification est de veiller à ce que tous les objectifs et mandats de la future mission potentielle soient clairement définis et dotés de ressources suffisantes, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrions répondre aux attentes des autorités soudanaises et du peuple soudanais.

Le Premier Ministre Hamdok a demandé à l'ONU d'accompagner le Soudan dans cette transition et nous sommes prêts à apporter notre contribution. J'espère que nous pourrions compter sur l'appui du Conseil dans cette phase critique de l'histoire du Soudan.

Annexe II

Déclaration de M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les prochaines étapes de la présence des Nations Unies au Soudan.

Six mois après le début de la transition, le Soudan continue de faire face à des défis importants. Sa fragilité politique a été mise en évidence par les récentes manifestations d'éléments affiliés à l'ancien régime, ainsi que par des incidents de sécurité comme la manifestation d'anciens agents des services de renseignement à la mi-janvier, qui a conduit à de violents affrontements à Khartoum. Le Secrétaire général adjoint Lacroix a déjà évoqué la tentative d'assassinat du Premier Ministre Hamdok.

La situation humanitaire dans le pays reste préoccupante. Le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire sur l'ensemble du territoire soudanais est passé d'environ 8 millions à 9,3 millions à la fin de 2019. En général, les besoins augmentent au fur et à mesure que la crise économique s'aggrave.

En raison des défauts structurels de l'économie soudanaise, le taux d'inflation a augmenté et le pays a des difficultés à importer les produits de base dont il a besoin. Cela a eu des incidences directes sur les Soudanais, qui doivent faire la queue pour se procurer du pain et de l'essence à cause des pénuries de blé et de carburant. La semaine dernière, le Premier Ministre Hamdok a averti qu'en l'absence d'un appui économique rapide, le processus de transition pourrait s'effondrer.

Les problèmes économiques pourraient s'aggraver si la maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager au Soudan. Le Secrétaire général a encouragé la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à faire preuve de souplesse afin d'accorder au Soudan un accès exceptionnel aux instruments financiers mis en place pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la COVID-19.

La situation au Soudan est clairement désespérée, et la nécessité de fournir un appui est réelle et urgente. Le Premier Ministre Hamdok a écrit à deux reprises au Secrétaire général pour demander la création d'une mission politique et de consolidation de la paix qui serait chargée d'appuyer les efforts soudanais visant à surmonter des problèmes spécifiques. Lorsque je me suis rendue à Khartoum en février, le Premier Ministre et des acteurs clefs dans le pays, y compris des groupes de la société civile, ont exprimé un souhait similaire.

En réponse à ces demandes, M. Nicholas Haysom, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud, a été déployé à Khartoum début mars et travaille sans relâche pour apporter un appui politique et faire comprendre aux principaux partenaires internationaux la nécessité de mobiliser au plus vite une aide aussi conséquente que possible en faveur du Soudan.

En parallèle, nous réfléchissons à la planification de la future mission. Dans le rapport spécial présenté le 12 mars au Conseil de sécurité (S/2020/202), le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine recommandent la création d'une présence de suivi dont le mandat couvrira l'intégralité du Soudan. L'objectif de la mission serait d'aider le Soudan à mener à bien sa transition. Elle répondrait efficacement aux besoins en matière d'appui décrits par le Premier Ministre, Hamdok dans ses deux lettres adressées au Secrétaire général. Il s'agit, premièrement, d'appuyer la réalisation des objectifs politiques énoncés dans la Déclaration constitutionnelle ; deuxièmement, d'appuyer la mise en œuvre des

accords de paix dans les zones touchées par le conflit ; troisièmement, d'appuyer les efforts de consolidation de la paix menés par le pays et le renforcement des institutions garantes des droits de la personne et de l'état de droit ; et, quatrièmement, de faciliter l'appui international à la réforme économique qui mettrait le Soudan sur la voie du développement durable.

La protection des civils est également un axe prioritaire. Nous estimons qu'elle exige d'adopter une approche globale pour mener une action efficace à long terme. Elle fera donc partie intégrante de nos efforts de consolidation de la paix au Soudan. Il est crucial que nous collaborions étroitement avec les autorités soudanaises et que nous les aidions à s'acquitter de leur responsabilité en matière de protection.

Outre notre volonté de placer la mission et l'équipe de pays des Nations Unies sous une autorité commune, nous envisageons une présence future des Nations Unies réduite, efficace et novatrice dans la manière dont elle utilise et coordonne les ressources à l'échelle du système des Nations Unies. L'égalité des sexes et la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité constitueront une priorité transversale importante.

Sachant qu'il est urgent d'établir au plus vite une présence sur le terrain pour appuyer la transition, le Secrétaire général adjoint Lacroix et moi-même avons chargé une équipe de collègues de l'ONU d'organiser un exercice de planification interinstitutions pluridisciplinaire au cours des prochaines semaines. Cette équipe élaborera un cadre pour la présence future des Nations Unies au Soudan, sur la base des principes directeurs énoncés dans le rapport spécial. Nous avons également transmis au Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine une invitation afin que l'Union africaine participe à l'exercice de planification en tant que partenaire clef.

Notre équipe étant dans l'incapacité de se rendre au Soudan du fait des restrictions imposées en conséquence de la pandémie de COVID-19, nous avons décidé de lancer l'exercice de planification de la future mission depuis New York. Les membres de l'équipe se réuniront de façon virtuelle depuis leurs lieux de résidence respectifs, notamment New York, Khartoum, Addis-Abeba et ailleurs. L'équipe devrait être déployée physiquement au Soudan aussitôt que la situation le permettra pour affiner et confirmer les résultats de l'exercice de planification avec les acteurs soudanais clefs, notamment le Gouvernement de transition, les organisations de la société civile, les partis politiques, les femmes et les groupes de jeunes.

Nous devons tout faire pour appuyer la transition et pour aider le peuple soudanais à remédier aux problèmes existants. Je suis certaine que nous partageons tous ce sentiment d'urgence et de responsabilité collective en vue de garantir la réussite de cette transition véritablement historique au Soudan. Le Secrétaire général attache la plus haute importance à cette entreprise et se réjouit de travailler en étroite collaboration avec le Conseil de sécurité pour qu'elle soit couronnée de succès.

Annexe III

Déclaration de M^{me} Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier les intervenants.

La situation politique au Soudan a considérablement évolué depuis que le Conseil a commencé à réfléchir à l'avenir de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Alors que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) n'épargne pas le Soudan, nous nous rappelons qu'il est important que le pays ait un partenaire fiable dans son aspiration à mener à bien sa transition politique, économique et sociale. C'est ce sens du partenariat qui guide l'appui que l'Union européenne fournit au Soudan.

Les derniers mois ont été marqués par des avancées indéniables. Nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement de transition, dirigé par le Premier Ministre Hamdok, pour rétablir la paix dans tout le pays. Il reste cependant des mesures importantes à prendre, et la lutte contre l'impact humain et économique de la COVID-19 représente un défi supplémentaire.

Au Darfour, les progrès réalisés en vue de la conclusion des pourparlers justifient un optimisme prudent, mais les graves atteintes à la sécurité et la violence intercommunautaire montrent à quel point les progrès sont fragiles. La violence contre les personnes déplacées, les femmes et les enfants, en particulier la violence sexuelle, se poursuit, ce qui montre l'incapacité des autorités à protéger pleinement les civils.

Nous accueillons avec satisfaction les propositions contenues dans le rapport spécial sur la présence de suivi des Nations Unies après le départ de la MINUAD (S/2020/202). Nous remercions également le Premier Ministre Hamdok d'avoir partagé sa vision.

Les domaines de coopération future entre le Gouvernement de transition et l'ONU dans l'ensemble du pays sont nombreux. Ils engloberont l'appui à la transition en général et l'appui au processus de paix, la coordination de l'aide humanitaire, le renforcement des capacités des institutions, le processus de désarmement, démobilisation et réintégration, le retour des personnes déplacées et la justice transitionnelle.

La situation fragile dans plusieurs zones du Darfour ne changera pas tant que les causes profondes du conflit n'auront pas été éliminées ; la mission de suivi jouera un rôle important dans la lutte contre ces causes profondes. Nous estimons cependant que son mandat doit également prendre en compte la protection des civils, sans se limiter à de simples conseils et en coopération avec les autorités soudanaises.

L'appui au renforcement des droits de l'homme et de l'état de droit dans tout le pays devra être au cœur de la mission. L'application du principe de responsabilité est indispensable pour réaliser et pérenniser la paix. À cet égard, nous saluons l'attachement du Gouvernement au processus de justice transitionnelle, ainsi que les récentes déclarations concernant la coopération avec la Cour pénale internationale.

Nous avons l'occasion d'instaurer une paix durable au Darfour. Nous soutenons pleinement les autorités soudanaises dans leurs efforts pour régler les conflits existants et instaurer la paix. Nous appelons toutes les parties, en particulier les mouvements armés, à poursuivre leurs négociations constructives.

Annexe IV

Déclaration de M. Yao Shaojun, Ministre conseiller à la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, et le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de leurs exposés. Je salue la présence de l'Ambassadeur du Soudan à la présente visioconférence.

Nous notons avec satisfaction que la situation au Soudan et au Darfour est généralement stable. Le Soudan se trouve à un stade décisif de sa transition. Nous saluons les avancées enregistrées dans le cadre du processus de paix au Soudan ; ces progrès n'ont pas été faciles et sont le fruit d'efforts communs. Nous saluons les efforts de médiation entrepris par le Soudan du Sud, l'Union africaine et les autres partenaires régionaux. Dans l'intervalle, nous appelons les parties concernées au Darfour à saisir l'occasion qui se présente d'accomplir des progrès politiques et à répondre à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Il est temps de régler les différends grâce au dialogue politique et de promouvoir le processus de paix.

Dans le même temps, nous devons également surveiller de près les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le pays et sa population. Compte tenu de la faiblesse des systèmes de santé et médicaux au Soudan, nous encourageons la communauté internationale à fournir une assistance afin que le Gouvernement soudanais puisse renforcer les systèmes nationaux de santé publique. Je suis d'accord avec les représentants de l'Indonésie et de la Russie pour dire que les sanctions unilatérales contre le Soudan devraient être levées. Les institutions financières internationales doivent faire preuve de souplesse en ce qui concerne la dette du Soudan et lui prêter main forte. À ce jour, la Chine a fait don de nombreuses fournitures médicales au Soudan, notamment des masques, des kits de test et des combinaisons de protection. Nous continuerons à offrir notre aide à l'avenir.

L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a joué un rôle important dans le processus de paix au Soudan. La Chine remercie le personnel de la MINUAD de ses efforts très importants et salue ses contributions. Dans ces circonstances particulières, nous espérons que la sûreté et la sécurité des soldats de la paix seront renforcées. En ce qui concerne la présence qui doit succéder à la MINUAD, la décision doit être prise en tenant compte des vues et des positions du Soudan, et en prenant pleinement en considération la situation sur le terrain. Nous prenons note des propositions qui figurent dans le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général (S/2020/202). Les questions clefs, notamment l'opportunité de créer une mission politique spéciale et le mandat précis de cette mission, doivent être abordées dans le plein respect des souhaits du pays hôte ainsi que de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Soudan. Le rôle de l'Union africaine et d'autres organisations régionales doit également être reconnu.

La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale et à continuer à jouer un rôle constructif dans la promotion de la paix et du développement durable au Soudan.

Annexe V**Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité**

Tout d'abord, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Lacroix de leurs exposés très instructifs.

Je voudrais commencer en mettant en avant les processus déterminants qui sont en train de se dérouler au Soudan. Plus que jamais, il est évident que le changement repose entre les mains des dirigeants soudanais et des citoyens qui les ont portés au pouvoir, avec le soutien des acteurs internationaux. Pourvu que le processus en cours garantisse effectivement un nouveau cadre politique fondé sur l'état de droit, une large participation démocratique, une réelle responsabilisation et le bien-être du peuple soudanais, il y a très peu de chances que la transition échoue.

C'est pourquoi il est impératif de faire preuve d'une extrême prudence sur la question du retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Il faut absolument éviter que le pays ne bascule à nouveau dans la violence, et il faut donc appliquer un plan de retrait complet qui garantisse la stabilité à long terme, sur la base des priorités du Gouvernement soudanais. À cet égard, nous voudrions souligner les effets positifs des pourparlers de paix qui se tiennent à Djouba. Nous appelons les parties à maintenir la dynamique afin de parvenir à un accord sur toutes les questions en suspens.

Il est préoccupant que des affrontements violents continuent d'éclater dans les régions, tel le Darfour occidental, dont la MINUAD s'est retirée. Nous ne devons pas laisser le Soudan devenir le prochain Haïti. Bien que nous comprenions que la protection devrait être la responsabilité du Gouvernement soudanais, nous considérons également qu'il est du devoir du Conseil de sécurité de faire en sorte que cette responsabilité soit honorée. Le processus en cours au Soudan représente un défi sans précédent pour l'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité. La décision que nous prendrons aura une incidence sur la vie de millions de personnes confrontées à une situation désastreuse qui est aggravée par des menaces imminentes, telles que l'épidémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19), qui va placer une population déjà vulnérable dans une situation encore plus difficile. Le défi est grand et nous ne devons pas échouer.

Le Darfour a besoin d'un retrait progressif qui donne la priorité à la protection des victimes des violences passées et présentes et qui garantisse la sécurité des personnes vulnérables aux violations, telles que les agressions et les violences sexuelles. La persistance des cas de violences sexuelles commises par des hommes décrits comme des civils armés et des membres des forces de sécurité gouvernementales est ce qui nous préoccupe le plus. À cet égard, et sur une note plus positive, nous nous félicitons de la signature, le 11 mars, d'un cadre de coopération pour lutter contre la violence sexuelle au Soudan entre la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et le Gouvernement soudanais. Dans le même ordre d'idées, nous voudrions saluer les efforts déployés par les autorités intérimaires pour faire progresser la participation des femmes à la prise de décisions.

Pour conclure, il est indéniable que la réputation du Conseil est en jeu. Mettons à profit les succès de la MINUAD pour établir une mission de suivi qui non seulement appuie une transition nationale vers un régime civil respectueux des droits et la consolidation de la paix, mais qui reconnaisse également la nécessité de continuer à protéger les plus vulnérables.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés.

L'Estonie soutient pleinement les efforts du Premier Ministre Hamdok et de son gouvernement pour rétablir la paix dans le pays, mener à bien la transition vers la démocratie et relancer l'économie. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) vient compliquer une situation déjà fragile. Il est donc d'autant plus important que le Conseil de sécurité fasse tout ce qui est en son pouvoir pour épauler le Soudan dans ce tournant historique.

Nous nous félicitons que le Gouvernement soudanais et les mouvements armés aient répondu positivement à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. L'Estonie félicite les parties d'avoir trouvé d'autres moyens de poursuivre les pourparlers de paix dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous encourageons tous les acteurs à y participer de bonne foi et espérons qu'ils pourront rapidement parvenir à un accord.

Nous accueillons positivement le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (S/2020/202), qui présente une série de recommandations pour le mécanisme de suivi. L'Estonie apprécie également la volonté du Soudan de dialoguer avec le Conseil de sécurité en ce qui concerne la planification de ce mécanisme de suivi. Nous attendons avec intérêt la mise en place d'une nouvelle mission des Nations Unies qui aidera le Soudan à instaurer la démocratie, la paix et la prospérité dans le pays. Il est important que le mécanisme de suivi réponde à la fois aux espoirs du peuple soudanais et à ses préoccupations, y compris celles que suscitent la généralisation des conflits intercommunautaires et la violence sexuelle et fondée sur le genre, dans le contexte de la réduction des effectifs de la MINUAD.

Les violents affrontements qui se sont produits au Darfour, notamment à Geneina en janvier, soulignent la fragilité actuelle de la situation. À cet égard, il est essentiel que nous garantissions une capacité de protection des civils suffisante là où elle est nécessaire, en nous appuyant sur une évaluation réaliste des risques sur le terrain. Cette capacité ne doit pas être vue comme une mesure punitive mais, au contraire, comme un moyen d'aider le Gouvernement à assumer avec succès la pleine responsabilité de la sécurité. Mettre trop de pression d'un seul coup sur le Soudan pourrait fortement compromettre les progrès accomplis jusqu'ici. Le coût d'une reprise du conflit est trop élevé, pour le Soudan mais aussi pour toute la région.

Malgré la pandémie de COVID-19 et les retards possibles dans le calendrier de retrait, nous devons aller de l'avant et remplacer la MINUAD par une nouvelle mission des Nations Unies encore plus à même de répondre aux besoins actuels du Soudan.

L'Estonie espère que le Conseil fera preuve de la communauté de vues indispensable pour assurer le meilleur soutien possible au Soudan pendant sa transition historique. Il ne peut être question d'agir au rabais sur les fronts politique et humanitaire ni en ce qui concerne la sécurité. Nous le devons au peuple soudanais.

Annexe VII**Déclaration de M^{me} Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je tiens à remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lacroix pour leurs exposés très éclairants. Comme les autres membres du Conseil, la France condamne fermement l'attaque et la tentative d'assassinat du Premier Ministre soudanais Hamdok le mois dernier.

Je serai brève et me limiterai à exprimer deux préoccupations et deux espoirs.

La première préoccupation est l'impact de la crise de COVID-19 sur le Soudan. La transition soudanaise a déjà dû faire face à de multiples défis : une crise économique et humanitaire profonde, de grandes attentes de la part du peuple soudanais, la nécessité de réformes politiques et économiques et le processus de paix en cours. La pandémie de COVID est un défi supplémentaire qui nécessite un soutien fort de la communauté internationale, et la France exprime sa solidarité avec la population et le Gouvernement soudanais dans ce contexte. Il est nécessaire que le Soudan ait pleinement accès aux mécanismes internationaux de soutien pour faire face à la pandémie et à ses conséquences. J'espère également que l'impact négatif sur les activités et les mouvements de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pourra être atténué efficacement.

La deuxième préoccupation est la protection des civils au Darfour. Alors que nous discutons de la manière et du moment de fermer la MINUAD et de déployer une mission politique spéciale, il y a encore 2 millions de personnes déplacées et de graves violations des droits de l'homme continuent d'être signalées. Le processus de paix est en cours et doit s'attaquer aux principales causes du conflit. Le secteur de la sécurité et les institutions au niveau local doivent être réformés et reconstruits. Dans ce contexte, la protection des civils au Darfour doit rester l'une de nos principales priorités au Soudan.

Cependant, le Soudan d'aujourd'hui est différent de celui d'hier. Alors que les Soudanais ont célébré ce mois-ci le premier anniversaire de la chute d'Omar Al-Bashir, il y a beaucoup à espérer. La première pierre de l'espoir est que la transition politique a établi une nouvelle relation entre Khartoum et ses partenaires internationaux, fondée sur la confiance, le dialogue et l'engagement mutuel. Nous sommes déterminés à continuer à soutenir la transition politique au Soudan, ainsi que les pourparlers de paix en cours. Alors que nous discutons des modalités et du calendrier de la fermeture de la MINUAD et de la planification et de la mise en place d'une nouvelle mission, le dialogue avec les autorités soudanaises est essentiel. Nous avons pris note des lettres envoyées par le Premier Ministre Hamdok, et nous proposons de continuer le dialogue avec les autorités soudanaises à cet égard, notamment sur la manière d'aborder la protection des civils au Darfour après la MINUAD.

Le deuxième sujet qui incite à l'optimisme est la mobilisation de l'Union africaine (UA) au Soudan, que la France soutient pleinement. L'année dernière, les efforts de médiation de l'UA ont joué un rôle essentiel dans les négociations qui ont abouti à la formation d'un gouvernement dirigé par des civils. Nous ne pouvons pas réussir sans un partenariat fort avec l'Union africaine. Nous devons faire preuve de créativité et trouver un moyen de concevoir un partenariat *ad hoc* entre la mission de suivi et l'UA, en prenant en considération la valeur ajoutée de chaque institution.

La France est prête à s'engager avec ses partenaires et espère que le Conseil de sécurité sera uni pour s'accorder sur une résolution qui servira la paix et les intérêts du peuple soudanais.

Annexe VIII

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ce qui concerne la transition à Khartoum et l'appui international, il est très opportun que le Conseil de sécurité examine la situation au Soudan pendant le mois du premier anniversaire de la révolution pacifique dans le pays qui a conduit à l'éviction du régime d'Al-Bashir. C'est grâce au mouvement de protestation civile que le Soudan a connu ce tournant de son histoire. En protestant pacifiquement et sans relâche, la société civile du pays, dont un grand nombre de femmes qui ont joué un rôle clé dans les manifestations, a permis la mise en place d'un gouvernement placé sous le contrôle des civils. Le rôle de la région et la forte implication politique de l'Union africaine ont également été d'une importance cruciale.

Sous la direction courageuse du Premier Ministre Hamdok, le nouveau Gouvernement soudanais a entrepris la tâche difficile d'ouvrir le Soudan et d'entreprendre des réformes. Ces tâches ne sont devenues que plus difficiles avec le début de la crise provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus dans le pays.

De concert avec ses partenaires internationaux, l'Allemagne a appuyé et continuera d'appuyer la transition démocratique au Soudan et la volonté du Gouvernement de transition de réaliser les ambitions du peuple soudanais. En collaboration avec le Gouvernement de transition, nous coordonnons étroitement, au sein du Groupe des Amis du Soudan, la manière dont nous pouvons contribuer au mieux à faire avancer les réformes économiques fondamentales tout en protégeant les plus vulnérables. Nous prenons notes des mesures qui ont été prises par le Gouvernement de transition à cet égard.

En outre, au sein du Conseil de sécurité, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ainsi que tous les autres membres réunis autour de cette table virtuelle, feront tout leur possible pour favoriser l'ouverture d'un nouveau chapitre dans la coopération entre l'ONU et le Soudan. Notre objectif commun doit être de doter le Soudan d'une mission de soutien qui aide à consolider la transition politique à Khartoum, soutienne le processus de paix en cours et empêche une reprise du conflit au Darfour. Nous sommes encouragés par le fait que le Soudan a explicitement demandé l'appui de l'ONU, et l'Allemagne, en tant que rédacteur avec le Royaume-Uni, étudie attentivement les demandes du Soudan.

En ce qui concerne la transformation de l'engagement de l'ONU au Soudan, nous sommes non seulement à un moment historique dans la relation entre le Conseil de sécurité et le Soudan, mais également au milieu d'une transformation complexe de la présence internationale elle-même au Soudan. Il est largement admis que la mission actuelle, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), devra se terminer, ce qui signifie que le Conseil de sécurité a la responsabilité de gérer la transition de la MINUAD d'une manière qui tienne compte des besoins du pays et de son gouvernement ainsi que de la population du Darfour. Cela devrait également servir d'exemple pour les processus de transition des opérations de maintien de la paix à l'avenir.

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous devons tenir compte de l'instabilité actuelle de la situation au Darfour et des défis permanents posés à la sécurité et à la protection des civils dans certaines parties de la région lors de la conception de la mission de suivi envisagée pour remplacer la MINUAD. En travaillant en partenariat étroit avec le Gouvernement soudanais, nous devons trouver le meilleur mécanisme pour relever les défis qui subsistent en matière de protection des civils dans certaines parties du Darfour. Étant donné que nous avons

assumé cette responsabilité, nous devons continuer à nous montrer à la hauteur. Pour cela, nous devons être clairs : toute violence dans la périphérie, comme ce que nous avons vu dans le Darfour occidental au début de l'année, peut avoir un impact négatif sur la transition à Khartoum.

Annexe IX

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis d'abord de remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lacroix pour leurs exposés détaillés.

L'Indonésie se joint au Secrétaire général pour condamner l'attaque essuyée par le cortège du Premier Ministre Abdalla Hamdok à Khartoum le mois dernier. Cette attaque met en évidence les problèmes de sécurité qui existent au Soudan. Par ailleurs, la situation du pays, déjà marquée par une économie faible et des invasions de criquets, entre autres difficultés, a commencé à se dégrader sous l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous convenons également avec le Secrétaire général adjoint Lacroix que la COVID-19 a eu de graves répercussions sur le processus de paix.

Nous espérons que les progrès réalisés au Soudan ne seront pas compromis par un vide sécuritaire. Le plan de retrait doit garantir que le cheminement du Soudan vers la paix et la stabilité sera encore plus solide après la clôture de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Comme l'ont indiqué les intervenants, le Soudan reste fragile et a donc besoin de notre aide et de nos efforts conjoints. Nous prenons également note de ce que la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo a dit à propos de la situation humanitaire catastrophique, du risque de propagation de la COVID-19 et de la nécessité pour la communauté internationale d'aider le Soudan à y faire face.

L'Indonésie n'a cessé de souligner l'importance d'un retrait responsable de la MINUAD. Nous prenons également acte des options présentées dans le rapport spécial (S/2020/202) concernant la réduction des effectifs, et sommes prêts à les examiner avec les autres membres du Conseil.

Après avoir entendu la déclaration prononcée par l'Afrique du Sud au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, nous partageons nombre de ses points importants. Je voudrais mettre l'accent sur trois questions clefs.

Premièrement, en ce qui concerne l'incidence de la pandémie, en plus de menacer la santé de la population soudanaise, la propagation de la COVID-19 constitue également une menace grave pour la transition au Soudan. Nous suivons de près les répercussions de la pandémie sur l'économie du Soudan, en particulier pour ce qui de l'accès à la nourriture dans le pays. Nous affirmons la nécessité d'un accès élargi aux services de santé et aux denrées alimentaires dans toutes les régions du Soudan pendant cette pandémie.

Nous appelons une fois de plus la communauté internationale à contribuer aux efforts de redressement économique et de renforcement des capacités. Je partage la conviction qu'il est peut-être temps pour le Conseil de sécurité de reconsidérer la levée du régime de sanctions, qui pèse sur l'économie du pays et sur la vie des Soudanais. Un Gouvernement est maintenant en place, et il est temps pour nous de repenser ces sanctions.

En cette période difficile, nous insistons également sur la nécessité d'assurer la sécurité des soldats de la paix et des autres membres du personnel des Nations Unies, qui sont chargés de la protection des civils et des opérations humanitaires au Soudan, en particulier à l'heure de la COVID-19.

Deuxièmement, en ce qui concerne les acquis réalisés au Darfour, le plan de réduction des effectifs doit garantir qu'ils puissent être préservés et poursuivis après le retrait de la MINUAD. L'Indonésie souscrit à l'évaluation faite dans le rapport spécial selon laquelle l'appropriation et l'appui nationaux sont une condition préalable au succès du mécanisme de suivi.

À cette fin, nous avons besoin d'un plan de retrait inclusif avec la participation de tous les acteurs au Soudan. Cela est particulièrement important pour appuyer les négociations de paix en cours entre les parties soudanaises et faire avancer les efforts de consolidation de la paix.

Il est maintenant clair dans nos esprits que nous devons assurer un retrait sûr, sans heurts et responsable. J'insiste sur le mot « responsable ». La sécurité des soldats de la paix ainsi que la protection des civils sont fondamentales.

En cette période de COVID-19, nous devons être rationnels, faire preuve de prudence dans notre gestion des affaires et ne pas nous astreindre à suivre le calendrier établi précédemment, qui peut ne plus être pratique ni réaliste. Ce qui est important, c'est de préserver les dividendes de la paix.

Il faut éviter que le retrait de la MINUAD soit source d'anxiété et aggrave la vulnérabilité de la population. Sinon, toutes les réalisations de la MINUAD auront été vaines. La confiance est un bien précieux et nous ne voulons pas de rechute. Nous devons être prudents et responsables et prendre en compte les restrictions imposées par la COVID-19 qui pourraient entraver notre plan.

Troisièmement, en ce qui concerne l'appui international à une présence de suivi, étant donné que le Gouvernement soudanais jouera un rôle central dans le pays après le retrait de la MINUAD, le monde doit continuer de lui apporter son soutien afin qu'il puisse réaliser ses priorités et relever les défis restants. L'Indonésie suit de près la montée de la violence intercommunautaire dans de nombreuses régions du Darfour et reste consciente de son incidence sur la transition du Soudan.

C'est pourquoi nous considérons qu'il reste nécessaire de maintenir un petit nombre de soldats de la paix dans la présence de suivi afin d'aider le Gouvernement soudanais et, en particulier, d'appuyer la consolidation de la paix, le renforcement des capacités et la protection des civils. La présence des Nations Unies après le retrait de la MINUAD doit être souple, efficace, légère et adaptée aux souhaits et aux besoins du pays hôte et contribuer au processus de transition. En bref, elle doit étayer la consolidation de la paix, la reprise économique et le développement durable.

Au bout du compte, la fin des activités de la MINUAD au Soudan ne signifie pas que le pays est au bout du chemin qui mène vers la paix et la prospérité. Il est temps pour le Soudan de s'engager dans une nouvelle phase qui le mènera à la paix. Le Conseil peut être assuré que l'Indonésie est prête à accompagner le Soudan sur ce chemin.

Annexe X**Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par remercier nos intervenants d'aujourd'hui de leur précieuse contribution.

Nous partageons la plupart des principales observations et propositions présentées dans le dernier rapport spécial (S/2020/202), qui a été préparé par l'Union africaine et l'ONU. La dynamique en matière de sécurité au Darfour est restée pratiquement la même. Les incidents isolés et les accrochages sporadiques et de faible ampleur dans le Jebel Marra entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, qui reste le principal élément perturbateur du processus de paix, ne changent pas la donne. Les faits nouveaux dans les zones déjà libérées par les Casques bleus ne sont pas non plus très inquiétants.

Nous restons convaincus que la réduction progressive des effectifs et le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dont il a été convenu doivent être mis en œuvre conformément à la décision pertinente du Conseil de sécurité. Nous considérons qu'un dialogue entre l'ONU et les autorités soudanaises contribuera à la mise en place des conditions et des paramètres nécessaires à la présence de suivi. Les défis auxquels se heurte aujourd'hui le Darfour concernent principalement la consolidation de la paix plutôt que le maintien de la paix. Il est grand temps de mettre l'accent sur le relèvement et le développement économique du Darfour.

Nous insistons une fois de plus sur la levée de toutes les sanctions unilatérales imposées à Khartoum. Une telle mesure serait extrêmement utile aux efforts déployés par les autorités soudanaises pour relancer l'économie du pays, et s'avère d'autant plus impérieuse et opportune à l'heure d'une pandémie qui fait rage.

Nous rappelons que l'opinion du Soudan, en tant que pays hôte, doit toujours être déterminante tant pour la réduction des effectifs et le retrait de la MINUAD que pour le déploiement d'une éventuelle mission politique spéciale.

La Russie estime que toute future mission politique spéciale doit appuyer Khartoum précisément en fonction des besoins et des attentes des Soudanais eux-mêmes. De ce point de vue, il semble évident qu'une future présence des Nations Unies doit être basée sur le Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Laissons la tâche de la protection des civils aux autorités soudanaises, qui ont affirmé à maintes reprises qu'elles étaient prêtes à en assumer la responsabilité. À cet égard, le rôle de la communauté internationale serait d'aider Khartoum à se doter des capacités nationales nécessaires.

Il est également très important de ne pas contourner l'Union africaine dans nos efforts. Les organisations régionales, qui ont apporté une contribution notable à la stabilisation du Darfour, doivent également jouer un rôle important pendant la phase de consolidation de la paix.

Annexe XI**Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Niger, la Tunisie et l'Afrique du Sud, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je tiens à remercier le Conseil de sécurité d'avoir convoqué cette visioconférence opportune. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2020/202) sur les activités que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) continue de mener pour le maintien de la paix au Darfour. Nous saluons les efforts que déploie l'ONU, conjointement avec l'Union africaine, depuis 12 ans.

J'aimerais également remercier nos intervenants aujourd'hui, M^{me} DiCarlo et M. Lacroix, pour leurs exposés complets et pour leur collaboration constante avec le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Chergui, et avec la Commission de l'Union africaine. La collaboration et la coopération entre l'Union africaine et l'ONU ont énormément contribué à la stabilisation des conditions de sécurité au Darfour, ce qui nous a amenés à envisager le retrait de la MINUAD et la transformation ultérieure de cette mission de maintien de la paix en une mission politique et d'appui à la consolidation de la paix, bien que le Darfour reste confronté à des difficultés résiduelles en matière de protection.

Nous tenons à dire tout notre appui au processus de transition en cours au Soudan, et notamment au rôle du Premier Ministre Hamdok. Nous souhaitons également faire part de notre plus vive condamnation de l'attaque livrée contre le Premier Ministre Hamdok le 9 mars, au Soudan. Des attaques de cette nature soulignent les risques persistants susceptibles d'hypothéquer la dynamique actuelle de rétablissement de la stabilité, du développement et de la prospérité au Soudan.

Nous sommes arrivés à une jonction critique au regard de la MINUAD, et il est vital que nous préservions les acquis engrangés au fil des 10 dernières années tout en continuant à faire passer les besoins des civils soudanais avant tout. L'environnement actuel et les défis que soulève la maladie à coronavirus (COVID-19) nous obligent à adopter une approche pragmatique et contextualisée pour continuer de reconfigurer la MINUAD. La pandémie a considérablement pesé sur les pourparlers de paix soudanais qui se tiennent à Djouba, de même que sur les activités de la MINUAD.

À cet égard, nous réitérons l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine au Gouvernement soudanais, qui collabore avec l'Union africaine et l'ONU, afin qu'ils s'accordent sur une feuille de route complète pour guider le retrait de la MINUAD, ce qui permettra de garantir que le processus soit géré et échelonné soigneusement, conformément aux conditions, aux priorités et au calendrier du Gouvernement soudanais, et ce, dans le but de préserver les acquis engrangés jusqu'ici et d'entretenir la dynamique du processus de paix au Darfour. Nous aimerions soulever les trois points clefs ci-après.

En ce qui concerne la transition politique, nous sommes favorables à la transition en cours au Soudan sous la direction du Premier Ministre Hamdok, et nous appelons toutes les parties prenantes à continuer d'œuvrer pour la réussite et le respect de la période de transition en appliquant les dispositions de l'accord de transition militaro-civile signé à Doha en juillet 2019, lequel devrait conduire à la mise en place d'un gouvernement civil démocratiquement élu.

En outre, nous exhortons toutes les parties à continuer de participer résolument, à Djouba, aux pourparlers de paix soudanais et à trouver une solution grâce à un dialogue politique constant. Par ailleurs, nous invitons instamment le chef de l'Armée de libération du Soudan, Abdel Wahid al-Nur, à rejoindre les pourparlers de Djouba afin de faire en sorte que le processus soit inclusif et que le dialogue politique soit couronné de succès. Ce n'est qu'en incluant le Darfour et ses acteurs clefs que nous nous doterons du point de départ nécessaire pour instaurer une paix durable et globale et que nous aurons une occasion réelle de remédier aux menaces et risques principaux qui pèsent sur la sécurité et la protection, en particulier dans la région du Jebel Marra. Nous saluons également les efforts déployés par le Soudan du Sud pour faciliter les pourparlers de paix en cours et nous encourageons ses dirigeants à continuer de jouer leur rôle constructif de médiation à cet égard.

Quant à la situation économique, nous avons conscience des grandes difficultés économiques et financières dans lesquelles le pays continue de se débattre. Cette situation risque d'anéantir les progrès encourageants enregistrés sur le plan politique. Nous relayons donc l'appel du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à lever toutes les formes de sanctions imposées au Soudan, et notamment à le radier de la liste des États qui parrainent le terrorisme, afin de promouvoir la dynamique en place dans le processus de transition et de créer des conditions propices au relèvement, à la croissance et à la stabilité de l'économie nationale. À cet égard, nous exhortons la communauté et les institutions financières internationales à contribuer à l'élimination de ces défis, d'autant que la pandémie de COVID-19 exacerbe les difficultés économiques du Soudan et des pays voisins.

Du point de vue de la sécurité, nous restons préoccupés par les défis qui persistent dans le Jebel Marra, ainsi que dans d'autres zones de tension, telles que Kalma ou, plus récemment, Geneina, lesquels ont entraîné le déplacement de plus de 50 000 personnes au Soudan et au-delà. Nous nous inquiétons tout particulièrement du statut des déplacés et des menaces qui pèsent sur leur sécurité, ainsi que des violences intercommunautaires mises en évidence dans le rapport dont nous sommes saisis.

Par ailleurs, nous sommes troublés par les informations faisant état de graves violations à l'encontre de groupes se retrouvant dans les conditions les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Nous nous félicitons de la signature, entre le Gouvernement soudanais et l'ONU, du Cadre de coopération pour la prévention et la répression de la violence sexuelle, qui vise à lutter contre les niveaux élevés de violences faites aux femmes, aux filles et aux garçons, en particulier dans les camps de déplacés, et contre le recours au viol de plus en plus fréquent dans les disputes de territoires entre éleveurs et agriculteurs au Darfour. Nous renouvelons notre appel à renforcer les institutions, à garantir la sûreté des groupes les plus vulnérables et à poursuivre en justice les auteurs d'actes répréhensibles.

Nous sommes également préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire au Darfour. Cette situation grave est due à un certain nombre de facteurs, notamment les risques liés aux changements climatiques, comme les inondations et la sécheresse, ainsi que les conflits intercommunautaires. Ces éléments provoquent des déplacements internes et externes et ne font qu'exacerber une situation déjà difficile, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous demandons instamment à la mission et aux autres organismes des Nations Unies à pied d'œuvre sur le terrain de coordonner leurs actions pour aider le Gouvernement à contenir et à réduire au minimum l'incidence de la maladie au Darfour, et pour continuer de lutter contre les criquets pèlerins, qui représentent une véritable menace pour la sécurité alimentaire du Soudan.

En ce qui concerne le retrait de la MINUAD et le dispositif appelé à lui succéder, nous sommes heureux que le Gouvernement soudanais ait mis en exergue

les besoins sur le terrain, et nous relayons l'appel du Premier Ministre Hamdok pour que, suite au retrait de la MINUAD, une mission soit mandatée en vertu du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Il est donc impératif que la mission de suivi soit pleinement alignée sur les priorités et les objectifs du Gouvernement, afin de veiller à ce que les efforts des communautés internationale et régionales s'accompagnent d'effets concrets.

En outre, comme l'ont souligné le Premier Ministre Hamdok dans sa lettre, et le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine dans leur rapport, le rôle de l'Union africaine doit être maintenu durant la période de transition. Il reste donc nécessaire de veiller à ce que l'Union africaine et l'ONU fassent fond sur leur collaboration d'excellente facture et continuent de travailler de concert.

Alors que nous délibérons sur une mission appelée à prendre le relais de la MINUAD, et étant donné les incertitudes actuelles dues à la pandémie, nous voudrions soulever quelques questions clés.

Premièrement, compte tenu de l'évolution des circonstances, notamment les conséquences de la COVID-19, l'arrêt des opérations de la MINUAD et les effets de la saison des pluies, dans quelle mesure est-il possible de proroger les délais fixés à la Mission ? Le retrait de la MINUAD est-il une option viable à ce stade ?

Deuxièmement, si les Nations Unies décidaient de maintenir des effectifs de police au Darfour et si les conditions de sécurité dans la zone venaient à se détériorer, l'Organisation disposerait-elle de la capacité d'intervention nécessaire ? Cette faible présence de la police créerait-elle de faux espoirs et risquerait-elle de porter atteinte à la crédibilité de l'Organisation ?

Troisièmement, en ce qui concerne le mandat de protection des civils en particulier, la situation en matière de sécurité dans l'ensemble de la région du Darfour justifie-t-elle le retrait total de la MINUAD d'ici à octobre 2020 ?

Quatrièmement, étant donné qu'en raison de l'évolution de la situation politique au Soudan, un appui international s'impose pour assurer la stabilité du pays, ainsi que son redressement et son développement économiques, la nouvelle mission des Nations Unies ne devrait-elle pas se concentrer uniquement sur les efforts politiques et de consolidation de la paix, avec l'appui de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement ?

Enfin, nous voudrions exprimer notre gratitude à la MINUAD pour les efforts inestimables déployés par M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint par intérim pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et son équipe, et les exhorter à continuer à ne ménager aucun effort jusqu'à ce qu'une paix durable soit rétablie dans la région du Darfour. Nos efforts continus et notre appui collectif seront essentiels pour renforcer la paix et la stabilité au Soudan. Plus important encore, la stabilité du Soudan revêt une importance capitale dans une région déjà fragile.

En outre, nous saluons le rôle essentiel que le Soudan joue dans l'évolution de la situation politique au Soudan du Sud, malgré les lourds défis auxquels il est lui-même confronté. Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines partagent l'avis du Premier Ministre Hamdok, à savoir que la sécurité et la protection globales du peuple soudanais relèvent de la responsabilité du Gouvernement soudanais et de ses institutions. Nos pays conviennent également que l'ensemble du système des Nations Unies en général et le Conseil de sécurité en particulier ont une grande responsabilité s'agissant d'accompagner le Gouvernement de transition multipartite et de l'aider à conduire le peuple soudanais vers un avenir prometteur dans le cadre d'une société pacifique, unifiée, démocratique, ouverte et plus libre.

Annexe XII

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lacroix de leurs exposés. Je voudrais également, au nom du Royaume-Uni, condamner à nouveau l'attentat et la tentative d'assassinat qui a visé le Premier Ministre Hamdok.

Malheureusement, le Soudan, comme de nombreuses régions du monde, est touché par la maladie à coronavirus (COVID-19), qui aggrave une situation socio-économique et humanitaire déjà difficile. Au nom du Royaume-Uni, je voudrais envoyer aujourd'hui un message de solidarité et de soutien au Gouvernement et au peuple soudanais dans leurs efforts pour faire face à la COVID-19 et en atténuer les effets. Dans le cadre de l'engagement pris par le Royaume-Uni de déboursier un milliard de dollars depuis le début de l'épidémie de COVID-19, nous avons alloué 6 millions de dollars au plan d'intervention des Nations Unies pour faire face à la COVID-19 au Soudan.

L'un des moments forts de l'action du Conseil a été le début de la transition du Soudan vers un avenir démocratique et pacifique. De nombreux progrès ont été réalisés depuis la destitution de l'ancien Président Al-Bashir. Nous encourageons toutes les parties soudanaises, ainsi que la communauté internationale, à rester pleinement engagées aux côtés du Soudan pour garantir la mise en œuvre efficace de la déclaration constitutionnelle, même pendant cette période difficile due à la COVID-19. À cet égard, je salue en particulier le rôle positif que l'Union africaine continue de jouer dans la transition politique du Soudan.

Le Gouvernement soudanais et un certain nombre de mouvements armés ont engagé des pourparlers en vue d'instaurer une paix globale dans tout le pays. Cet engagement en faveur de la paix est prometteur, tout comme la réponse positive à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial par les parties aux pourparlers de paix de Djouba. Néanmoins, nous devons maintenant veiller à ce que toutes les parties, en particulier les mouvements armés, s'engagent immédiatement, dans un esprit constructif et sans conditions préalables à conclure rapidement les négociations sur un accord de paix global. Nous les invitons à le faire.

En dépit des progrès réalisés au Soudan, nous restons préoccupés par la situation en matière de sécurité au Darfour, qui continue d'être fragilisée par le conflit en cours dans le Jebel Marra, qui entraîne davantage de violences intercommunautaires et de déplacements de civils. Cette semaine encore, il a été fait état d'une attaque contre un village du Darfour central, au cours de laquelle des civils auraient été tués et blessés, 70 maisons brûlées et environ 155 ménages déplacés. Les quelque 1,8 million de personnes déplacées au Darfour sont particulièrement exposées aux risques de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les problèmes graves et persistants au Darfour en matière de protection des civils.

Le Royaume-Uni appuie pleinement la demande du Gouvernement soudanais en faveur d'une nouvelle mission des Nations Unies pour l'ensemble du Soudan, à même d'apporter un appui en ce qui concerne toutes les questions liées à la transition. Nous pensons que le Conseil doit appuyer cette demande et des relations entre le Soudan et les Nations Unies qui reposent sur l'appropriation nationale, le partenariat et la collaboration. Nous devons être prêts à agir rapidement pour répondre aux

besoins déclarés du Soudan. Comme M^{me} Rosemary DiCarlo l'a dit aujourd'hui, la situation est désespérée.

Nous comprenons que le Gouvernement soudanais souhaite que l'ONU apporte son appui au renforcement des capacités. Le Royaume-Uni estime qu'il faudrait également prévoir des programmes de renforcement des capacités, de formation et d'encadrement des forces de police. Pendant le temps qu'il faudra pour mener à bien ces activités de renforcement des capacités, nous devons éviter qu'un vide sécuritaire ne porte atteinte aux efforts visant à instaurer une paix globale au Darfour et à faciliter la transition politique au Soudan. En outre, dans l'esprit de nouvelles relations entre le Soudan et l'ONU, nous sommes convaincus que la nouvelle mission peut et doit être un partenaire du Gouvernement soudanais pour répondre aux défis actuels au Darfour en matière de protection des civils, notamment dans les camps de déplacés. Par conséquent, je voudrais demander au Secrétaire général adjoint Lacroix de nous faire part de son évaluation des besoins et des risques en matière de protection des civils au Darfour et de la capacité actuelle du Gouvernement soudanais à assumer pleinement la responsabilité de cette protection. Je lui serais également reconnaissant de bien vouloir fournir des informations sur le type de déploiement qui permettrait à la nouvelle mission d'aider le Gouvernement soudanais à protéger les civils.

Je tiens également à dire que nous avons pris note des mesures prises par les Nations Unies concernant les opérations de maintien de la paix, en particulier la suspension des relèves des contingents. Nous comprenons l'impact que cela pourrait avoir, en fonction des conditions climatiques, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Lacroix. Nous comprenons également les conséquences de ces mesures sur le calendrier du retrait prévu de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'appui du Royaume-Uni au Gouvernement et au peuple soudanais dans leurs efforts en faveur d'un avenir pacifique, stable, prospère et démocratique. Nous nous faisons une joie de travailler avec nos collègues au sein du Conseil pour jouer notre rôle à l'appui de ces efforts.

Annexe XIII**Déclaration de M^{me} Cherith Norman-Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président. Je remercie également les Secrétaires généraux adjoints, M. Lacroix et M^{me} DiCarlo, de leurs exposés respectifs mais conjoints.

Les États-Unis sont solidaires du Gouvernement soudanais, qui continue de participer au processus de paix de Djouba, en particulier dans un contexte de problèmes économiques et de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous condamnons, comme l'ont fait d'autres orateurs aujourd'hui, la tentative d'assassinat perpétrée le mois dernier contre le Premier Ministre Hamdok, et nous demeurons préoccupés par l'insécurité persistante, notamment la persistance de la violence sexuelle et fondée sur le genre généralisée, ainsi que la récente flambée de violence au Darfour, notamment l'attaque commise fin décembre à Geneina, qui a déplacé plus de 30 000 civils, ainsi que le pillage de l'ancienne base d'opérations de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à Nyala, qui s'est produit peu de temps après.

Le mois prochain, le Conseil de sécurité devrait créer une nouvelle mission au Soudan – une mission qui soit chargée de soutenir le Premier Ministre Hamdok et le Gouvernement de transition et qui favorise la stabilité politique et la paix pour tous les Soudanais, en particulier au Darfour et dans d'autres régions touchées par le conflit.

Je saisis cette occasion pour remercier le Premier Ministre Hamdok de coopérer avec l'ONU au sujet de la mise en place d'une présence de suivi après le retrait de la MINUAD. En outre, nous accueillons avec satisfaction le rapport conjoint de l'Union africaine et de l'ONU (S/2020/202) sur les activités de la MINUAD et les recommandations qu'il contient concernant la mission de suivi. Il serait néanmoins souhaitable que le Conseil de sécurité ait une meilleure connaissance des risques liés à la protection des civils, en particulier au Darfour, et de la manière dont l'ONU peut aider les Soudanais à relever ce défi. Spécifiquement, quelle évaluation le Secrétariat fait-il des risques liés aux conditions de sécurité au Darfour ? Pour ce qui est de l'avenir, les États-Unis ont, pour la mission de suivi qui succédera à la MINUAD, plusieurs priorités dont ils souhaitent faire part au Conseil.

Premièrement, une transition sans heurt doit s'effectuer entre la MINUAD et la mission de suivi. Compte tenu de la situation relative à la COVID-19 et des contraintes que cela crée en termes de rotation du personnel, nous reconnaissons que le mandat de la MINUAD pourrait ne pas s'achever comme prévu le 31 octobre. Le retrait doit être aussi rapide et responsable que possible pour permettre à la nouvelle mission de prendre ses marques. Il doit également être assorti de garanties afin que les bases restituées soient protégées contre le pillage.

Deuxièmement, la mission de suivi doit aider le Gouvernement de transition civil à entreprendre des efforts au niveau national, notamment en appuyant le processus de paix, la réforme constitutionnelle, les élections et l'organisation d'un recensement.

Enfin, nous sommes profondément préoccupés par l'insécurité persistante au Darfour. Nous estimons qu'il est nécessaire d'établir au Darfour une mission de police robuste, chargée d'appuyer les efforts menés par le Soudan pour régler les problèmes de sécurité restants dans cette région instable.

Nous avons tous l'occasion d'aider le Soudan à progresser sur la voie de la stabilité. Les États-Unis sont prêts à saisir cette occasion, et ils se réjouissent à la perspective de collaborer avec le Conseil pour concevoir une mission de suivi qui réponde aux besoins sécuritaires et politiques du Soudan après le retrait de la MINUAD.

Annexe XIV**Déclaration de M. Pham Hai Anh, Représentant permanent adjoint du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie les Secrétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Jean-Pierre Lacroix de leurs exposés détaillés. Je salue également la participation de l'Ambassadeur Omer Siddig, Représentant permanent de la République du Soudan.

Le Viet Nam salue les efforts que déploie le Gouvernement soudanais de transition pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans le pays, ainsi que pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous accueillons avec satisfaction les progrès récents accomplis dans le cadre des négociations de paix entre le Gouvernement et les groupes armés au Darfour. Nous apportons notre soutien aux efforts entrepris par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), les organisations régionales et les pays de la région, notamment l'Union africaine et le Soudan du Sud voisin, pour contribuer au processus de paix au Soudan. Nous sommes par ailleurs d'accord avec de nombreux points relevés dans la déclaration qui a été prononcée au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité. En ce qui concerne les événements récents, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, la mise en œuvre des mesures de transition et les négociations de paix restent les deux tâches primordiales en vue d'instaurer la paix et la stabilité à long terme au Soudan. Nous espérons sincèrement que le Gouvernement soudanais et les parties concernées au Darfour parviendront à dégager un consensus pour promouvoir ensemble la transition politique et le processus de paix.

Nous estimons qu'il faut appuyer la prise de nouvelles mesures de confiance à cet égard. L'appui de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi que le rôle de médiation du Soudan du Sud, peuvent être renforcés. La récente évolution positive de la situation dans ce pays voisin du Soudan pourrait faciliter la promotion du processus de paix au Darfour. En outre, compte tenu des problèmes que pose la COVID-19, il est important d'aider le Gouvernement à maintenir le dialogue avec les parties concernées au Darfour, notamment grâce à des moyens de communication à distance.

Deuxièmement, nous notons que la situation en matière de sécurité au Soudan en général, et au Darfour en particulier, s'est stabilisée, non seulement grâce à l'action efficace de la MINUAD, mais également aux efforts actifs du Gouvernement soudanais. Cependant, la violence intercommunautaire et les attaques contre des camps de personnes déplacées et du personnel de l'ONU au Darfour restent des motifs de profonde préoccupation. Nous exhortons tous les groupes armés au Darfour à faire preuve de la plus grande retenue. Nous appelons les autorités soudanaises à rechercher des solutions plus globales afin d'éliminer les causes profondes de ces problèmes.

Par ailleurs, nous condamnons fermement la tentative d'assassinat qui a visé le Premier Ministre Abdalla Hamdok, le 9 mars. Durant cette période critique, il est crucial de s'abstenir de tout acte susceptible de compromettre la paix, la sécurité et la stabilité au Soudan.

Troisièmement, il importe de promouvoir la sécurité et les moyens de subsistance de la population, en particulier dans le contexte de la COVID-19. Le Viet Nam est préoccupé par la propagation croissante de la COVID-19 au Soudan au cours des dernières semaines. La communauté internationale doit continuer d'aider le Gouvernement soudanais à lutter contre la pandémie ainsi que contre les problèmes socioéconomiques actuels, notamment l'insécurité alimentaire et les changements climatiques. Le développement durable réduira le risque de violence.

Quatrièmement, en ce qui concerne la MINUAD, nous reconnaissons que le Darfour traverse actuellement une phase de transition entre le maintien de la paix et la consolidation de la paix, comme l'ont souligné l'ONU et le Gouvernement soudanais. Le pays tout entier se trouve également dans une période de transition déterminante. À cet égard, le Viet Nam appuie la création d'une nouvelle présence des Nations Unies, après le retrait de la MINUAD, pour appuyer le processus politique, de sécurité et de développement sur l'ensemble du territoire du Soudan et promouvoir la capacité du Gouvernement soudanais et des autorités locales à gouverner. Dans le même temps, nous estimons que ce processus doit être soigneusement étudié et mis en œuvre en fonction de la situation sur le terrain et en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il importe également que la communauté internationale et le Conseil prennent en compte les vues du Gouvernement soudanais, auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la sécurité au Soudan.

Cinquièmement, nous appuyons fermement le rôle et la participation actifs des femmes à toutes les étapes du processus de paix, et nous apprécions de ce fait les efforts consentis par la MINUAD pour appuyer la participation des femmes dans de nombreux domaines, notamment le règlement des problèmes intercommunautaires et la protection des civils. Nous espérons que ces efforts se poursuivront après le retrait de la MINUAD.

Pour terminer, le Viet Nam réitère son soutien à la quête d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables pour le peuple soudanais.

Annexe XV**Déclaration de M. Omer Mohamed Ahmed Siddig, Représentant permanent de la République du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Qu'il me soit permis tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter, vous et votre délégation, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Je voudrais également exprimer notre gratitude au Représentant permanent de la Chine pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois de mars, qui s'est avéré un mois extraordinairement difficile. En outre, nous remercions M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, pour leurs exposés.

Le Soudan a pris note du rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et la présence de suivi de l'Opération (S/2020/202). Bien que nous accueillions favorablement certaines des suggestions et recommandations qui y figurent, je tiens à souligner les éléments suivants.

La situation générale en matière de sécurité au Darfour a été stable pour l'essentiel. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2495 (2019), adoptée le 31 octobre dernier, a reflété cette réalité lorsqu'il a noté avec satisfaction l'amélioration constante des conditions de sécurité au Darfour. Le Gouvernement de transition du Soudan fait tout son possible pour préserver la stabilité du Darfour, notamment en prévenant les conflits intercommunautaires et en promouvant une culture de paix et de coexistence. La responsabilité première de la protection des civils au Darfour et ailleurs dans le pays incombe au Gouvernement soudanais. À cet égard, mon gouvernement est à la fois capable et désireux de s'acquitter de toutes ses responsabilités. Il a déjà mis en place une stratégie globale pour renforcer la protection des civils au Darfour, s'attaquer aux causes profondes du conflit, promouvoir les droits de l'homme et construire une paix durable.

Il convient de signaler que la paix est une priorité absolue pour le Gouvernement de transition et une pierre angulaire de la Déclaration constitutionnelle, qui régit la période de transition dans le pays. Mon gouvernement s'est engagé, de manière inlassable et permanente, depuis plusieurs mois dans des négociations avec les différentes factions soudanaises afin de parvenir à une paix globale au Soudan. Dans le cadre d'une réunion conjointe tenue le 18 mars, le Conseil souverain, le Conseil des ministres et les forces politiques se sont mis d'accord sur une matrice qui fixe un calendrier dans sept domaines clefs, dont le plus important est l'instauration de la paix. La deuxième semaine de mai a été retenue comme date limite pour parvenir à un règlement viable, durable et qui réponde aux aspirations de tous. Il convient en outre d'indiquer que les négociations de paix se poursuivent désormais entre partenaires – et non plus entre adversaires –, puisque les dirigeants des groupes armés font partie intégrante du changement qui s'est opéré dans le pays.

Dans le contexte de ces évolutions positives et de l'amélioration constante de la situation sur le terrain au Darfour, le Premier Ministre Hamdok a envoyé, le 27 février, une lettre au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général, détaillant les domaines stratégiques dans lesquels le Soudan a besoin de l'aide de l'ONU et de la communauté internationale au sens large. La lettre du Premier Ministre a été publiée en tant que document du Conseil de sécurité (S/2020/221), et tous les membres du Conseil doivent l'avoir lue.

Étant donné que le Soudan a de sa propre initiative sollicité l'aide de l'ONU dans un certain nombre de domaines précis, nous demandons instamment que la mission qui doit succéder à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)

soit mandatée selon des arrangements qui relèvent du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. La situation actuelle au Darfour ne nécessite plus aucune disposition en vertu du Chapitre VII. La mission de suivi devrait être établie d'une manière qui respecte la souveraineté, le consentement et l'appropriation nationale du Soudan. En outre, tout déploiement d'effectifs de police ou de personnel militaire des Nations Unies en vertu du Chapitre VII serait contraire à l'objectif recherché à travers le consensus intervenu entre le Conseil souverain, le Conseil des ministres et les partis politiques au pouvoir au Soudan. Par conséquent, je voudrais souligner qu'aucune discussion prévoyant une référence au Chapitre VII ne recueillera l'assentiment de mon gouvernement.

Le Darfour se trouve à un moment clef de sa transition du maintien à la consolidation de la paix. Afin de rendre cette transition aussi harmonieuse que possible et d'éviter tout vide sécuritaire dans la période qui suivra le retrait de la MINUAD, mon gouvernement est pleinement déterminé à poursuivre ses efforts pour renforcer la sécurité au Darfour en déployant des équipes de maintien de l'ordre pour faire respecter la loi. Il convient de rappeler que lorsque des affrontements tribaux ont éclaté à Geneina, au Darfour occidental, au début du mois de janvier, le Vice-Président du Conseil souverain et le Premier Ministre se sont tous deux rendus dans la région et y sont restés jusqu'à ce qu'un robuste dispositif de sécurité soit en place et qu'on ait la garantie que de tels incidents ne se reproduiraient pas.

Bien que nous constatons les progrès importants réalisés en ce qui concerne la sécurité en général au Darfour, nous sommes préoccupés par les sanctions qui continuent d'être imposées au Soudan en vertu de la résolution 1591 (2005). Nous prions instamment le Conseil de faire preuve de courage et de reconsidérer ces mesures, en particulier les restrictions imposées aux mouvements d'armes et de troupes à destination et à l'intérieur du Darfour. La région du Darfour est adjacente à plusieurs zones sensibles et instables où des organisations terroristes, telles que Boko Haram, Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'autres, sont actives et où l'immigration clandestine et la traite d'êtres humains sont endémiques. Pour ces raisons et d'autres encore, il est impératif de permettre aux forces de sécurité soudanaises de se préparer de manière appropriée à toute menace potentielle et de lever pour cela les sanctions.

Nous apprécions vivement les efforts du groupe de contact des Amis du Soudan et son désir ardent d'aider à atténuer les effets néfastes et le lourd héritage du régime déchu sur l'économie du pays. Nous demandons instamment aux Amis du Soudan de maintenir la dynamique jusqu'à la convocation d'une conférence internationale des donateurs pour le Soudan et jusqu'à ce que les promesses faites à cette occasion soient tenues.

Je m'en voudrais de ne pas revenir sur les problèmes résultant du fait que les États-Unis d'Amérique ont désigné le Soudan comme un État parrainant le terrorisme et sur les retombées que cela a sur notre économie. À quoi s'ajoutent les difficultés socioéconomiques que la pandémie de COVID-19 fait peser sur notre économie et notre infrastructure sanitaire. Il s'agit là de deux menaces bien réelles pour le succès de notre révolution, qui a renversé la plus tristement célèbre des dictatures en Afrique.

Enfin, en cette période où le Conseil de sécurité évalue de manière complète et objective le retrait de la MINUAD et propose des options pour la présence de suivi de l'Opération, il est indispensable que le Soudan soit pleinement associé à ce processus, de manière transparente et consultative. En outre, le Soudan continuera à coopérer avec la MINUAD pendant la phase de liquidation et de retrait. Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale afin de parvenir conjointement à la stabilité et au développement, non seulement au Darfour mais dans tout le Soudan.